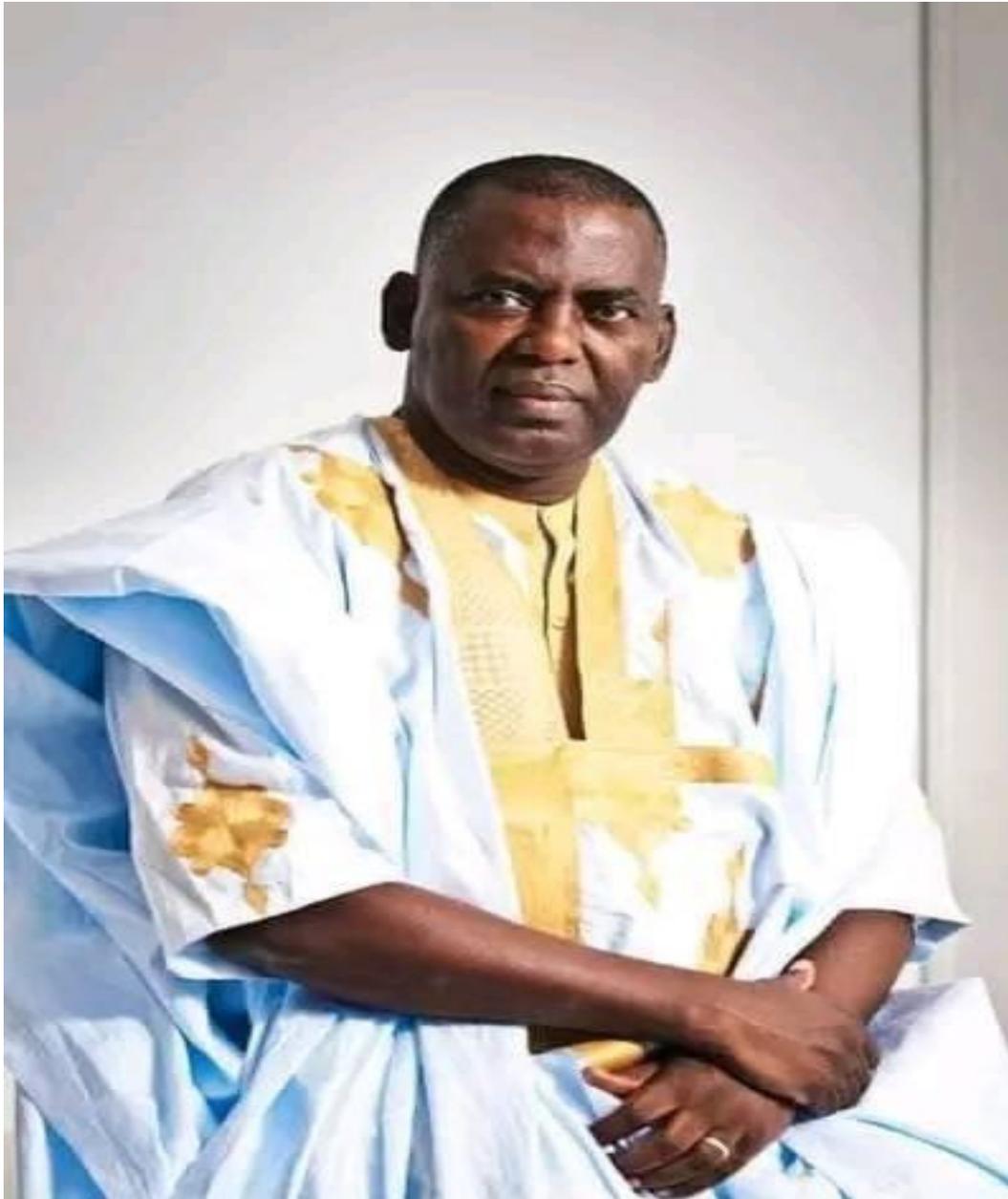


BIRAM DAH ABEID 2024

« MON PROJET POUR UNE MAURITANIE JUSTE, EGALITAIRE ET DÉMOCRATIQUE »



SOMMAIRE

Qui est Biram DAH ABEID ?	4
1/ Renouveau institutionnel.....	8
Les réformes démocratiques :.....	9
2/ Bonne gouvernance	10
Institutions centrales.....	12
Une nouvelle politique de partage du pouvoir	17
Une nouvelle politique culturelle et linguistique :	17
Règlement de la cohabitation et de la question nationale :	18
Eradication de l'esclavage et de ses séquelles :	18
Civisme	20
3/ Sécurité et défense	21
Sécurité.....	21
Renforcer notre défense national	21
4/ Décentralisation.....	22
5/ Diaspora	24
Le potentiel des concitoyens établis à l'étranger sur les différents domaines de la vie sociale, économique, politique est culturel n'est pas exploité à sa juste valeur.....	24
Diplomatie	27
A/ Restructurer l'économie	28
B/ Souveraineté alimentaire	30
Agriculture	30
Élevage.....	32
Pêche	33
Eau : accès universel à l'eau	35
Tourisme.....	36
Économie numérique	37
Promotion du Secteur privé national	38
Secteur informel	38
C/ PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT	39
Environnement.....	39
Littoral	39
Mesures préventives et correctives pour la limitation des risques.....	40
Gestions des déchets.....	41
D/ Capital humain et qualité de vie.....	42

Santé.....	42
Éducation.....	44
Pour une nouvelle politique éducative	44
Promouvoir le logement social.....	48
Culture	49
Sport	49
E/ lutte contre la pauvreté	50
F/ Bilan de GHAZOUANI.....	52

Qui est Biram DAH ABEID ?

Militant des droits de l'homme, abolitionniste anti-esclavagiste dans l'âme, président de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA-MAURITANIE). Il est arrivé deuxième aux élections présidentielles de 2014 et 2019. En raison de sa peau noire, le régime d'apartheid de la République islamique de Mauritanie lui a refusé, ainsi qu'à ses partisans, la reconnaissance d'un parti politique appelé Refondation pour une Action Globale (RAG), et ce afin de l'empêcher de faire basculer la majorité de l'Assemblée nationale en sa faveur. Il jouit d'une stature internationale tout en étant un panafricaniste convaincu.

Son parcours et son curriculum vitae sont impressionnants. Il est député à l'Assemblée nationale depuis 2018. Sans avoir pu faire campagne, il est le seul homme que les Mauritaniens ont élu alors qu'il était en prison.

Voici quelques-unes des distinctions y compris des prix qu'il a reçus pour son combat non violent en faveur des droits de l'homme :

Prix des droits de l'homme de la ville de Weimar 2011 - Prix Front Line Defenders 2013 - Prix Echoes of Africa de la ville de Philadelphie 2014 -- Tulipe des droits de l'homme 2015 (Pays-Bas) - Prix Lawson James 2016 (États-Unis) - Prix Heroes Against Slavery and Human Trafficking 2016 (États-Unis). Il a été l'une des 100 personnalités les plus influentes au monde en 2014 (Foreign Policy) et l'un des 15 défenseurs des droits de l'homme qui ont eu le plus grand impact en 2014 (Jeune Afrique).

« Mauritaniennes, Mauritaniens,

Je m'adresse à vous aujourd'hui à un moment exceptionnel de l'histoire de la Mauritanie, car c'est à travers cette élection que nous pourrions reprendre votre destin en main.

Depuis mon plus jeune âge, je ressens une fierté indescriptible d'appartenir à une grande et belle nation, la Mauritanie.

Mais c'est parce que je veux travailler avec vous pour restaurer les valeurs de la République, pour redonner à tous l'espoir en l'avenir, pour rétablir une Mauritanie unie, que je compte sur vous pour bousculer les drames que nous vivons au quotidien, de même que vous m'aidez à faire triompher l'égalité et la cohésion pour tous.

Trop longtemps, nous avons été déchirés. Trop longtemps, nous avons souffert dans l'impasse. Mais c'est uni que nous pouvons changer cela.

C'est dans cet esprit que je souhaite partager avec vous les 3 objectifs de ma campagne, qui seront les piliers de mon prochain gouvernement :

Objectif 1 : Mobiliser les Partisans et Sympathisants

Regardez autour de vous, que ce soit dans vos maisons, dans vos villes ou dans vos villages. Vous êtes tous unis par le même désir de changement, de justice et de liberté. Vous êtes la véritable force de changement de cette nation. Chacun d'entre vous est un maillon essentiel de la chaîne du changement auquel nous aspirons. Ensemble, nous pouvons surmonter tous les défis qui se dressent sur notre chemin pour garantir l'unité des Mauritaniens.

Objectif 2 : Annoncer la Plateforme Politique

Notre programme politique repose sur les principes fondamentaux qui ont guidé ma vie et mon combat. Nous aspirons à établir un État de droit, où la justice et l'égalité sont les piliers de notre société. Nous œuvrons pour une séparation claire des pouvoirs, en veillant à ce que chaque institution fonctionne de manière indépendante pour le bien de l'ensemble du peuple mauritanien, et je dis bien de l'ensemble du peuple. Le respect des droits de l'homme sera au cœur de notre gouvernance, mettant fin à toutes les formes d'oppression qui ont persisté trop longtemps dans notre histoire, à travers une Mauritanie unie.

Objectif 3 : Créer un Élan Positif

Je vois ici non seulement des partisans, mais des porteurs d'ambitions, d'espoirs et de solutions. Chaque sourire, chaque applaudissement, renforce notre détermination commune. Ensemble, nous pouvons transformer cette énergie en un élan positif qui propulsera notre nation vers un avenir meilleur. L'optimisme et la foi en notre capacité à créer le changement sont les forces

motrices qui nous guideront. Nous formons la Mauritanie unie sous ce slogan : **"Unis pour la Liberté, Ensemble pour l'Avenir"**

Ce slogan résume notre vision collective. Nous sommes unis, car c'est l'unité qui renforce notre pouvoir. Unis pour la liberté, car la liberté est notre droit inhérent en tant que citoyen.

Ensemble pour l'avenir, car c'est notre responsabilité commune de construire un avenir où chaque Mauritanien peut prospérer, libre de toute entrave.

Aujourd'hui, je me tiens devant vous, non seulement en tant que Biram DAH ABEID, mais en tant que fils de cette nation, prêt à faire face aux défis qui nous attendent. C'est avec un immense honneur et une profonde responsabilité que je déclare ma candidature à la présidence de la Mauritanie.

Mes amis, ma famille mauritanienne, marchons ensemble sur le chemin de la liberté, de la justice et de la prospérité. Cette campagne n'est pas seulement la mienne, elle est la vôtre. C'est notre bataille sacrée pour une Mauritanie meilleure. Merci à vous tous, et que l'avenir soit le reflet de nos rêves partagés ! »

BIRAM DAH ABEID

INTRODUCTION

Après des décennies de troubles politiques et économiques, notre pays, la Mauritanie, traverse une crise complexe, marquée par des institutions fragiles, une perte de valeurs, des pratiques douteuses et un risque réel de désintégration. Toutefois, ce moment offre une opportunité cruciale pour tous les citoyens de se mobiliser afin d'insuffler un nouvel espoir aux jeunes générations. C'est dans cette optique que je me présente comme candidat à l'élection présidentielle, avec pour objectif de reconstruire une Mauritanie renouée, au sein d'un État moderne qui favorise l'unité, assure la protection et encourage les valeurs d'honneur, de fraternité et de justice.

Les valeurs et les principes qui guideront mon action politique sont fondamentaux pour la construction d'une société juste, équitable et prospère. En tant que candidat à la présidence, je m'engage à respecter et à promouvoir les valeurs suivantes :

- Justice : Je crois en une société où chaque individu est traité avec équité et respect, où les droits de chacun sont protégés et où personne n'est laissée pour compte ;
- Liberté : Je défends la liberté individuelle, la liberté d'expression et des droits fondamentaux qui doivent être protégés et promus ;
- Solidarité : Je crois en la solidarité entre les citoyens, en particulier envers les plus vulnérables de notre société. Nous devons tendre la main à ceux qui ont besoin d'aide et travailler ensemble pour construire un avenir meilleur pour tous ;
- Intégrité : Je m'engage à agir avec intégrité et éthique dans toutes mes actions politiques, en respectant les normes les plus élevées de responsabilité et de transparence ;
- Démocratie : Je suis profondément attaché aux principes de la démocratie, du pluralisme politique et du respect des droits de l'homme. Je crois en un système politique où le pouvoir émane du peuple et où chaque voix compte ;
- Durabilité : Je suis convaincu de la nécessité de préserver notre environnement naturel pour les générations futures. Nous devons adopter des politiques de développement durable qui protègent notre planète tout en assurant une croissance économique équitable ;

Ensemble, guidés par ces valeurs et ces principes, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre pays, où chacun peut s'épanouir en tirant parti de tout son potentiel.

1/ Renouveau institutionnel

INSTITUTIONS ET BONNE GOUVERNANCE

L'avenir de la Mauritanie repose sur des institutions fortes pouvant garantir le principe de la République islamique de Mauritanie, notamment sur : un gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Toutes mes préoccupations consistent à redonner à nos institutions la possibilité qu'elles regagnent l'estime et la confiance des Mauritaniens.

Les réformes constitutionnelles et institutionnelles :

- L’Affirmation de l’identité multinationale et pluriculturelle du pays ;
- La reconnaissance de l’égalité en droits et devoirs des communautés arabe, négro-africaine et Harratin ;
- Revoir le découpage administratif et électoral du pays en tenant compte des critères de populations et de représentativité à l'Assemblée nationale, ainsi que les missions des Conseils régionaux. Les régions doivent être dotées de pouvoirs reconnus dans la constitution à travers de larges compétences, moyens et prérogatives dans les domaines de l'économie locale, du foncier, de l'éducation et de la gestion des ressources naturelles ;
- La reconnaissance de toutes les langues nationales, ainsi que l’affirmation de leur égalité devant l'éducation, l'emploi et la justice ;
- L’Institution du partage équilibré du pouvoir au niveau des institutions à mandats de la République comme la primature, le parlement, la Cour des comptes, la Cour suprême, le Conseil constitutionnel et certains ministères régaliens relevant de la souveraineté ;
- L’institution d’une loi rééquilibrant les prérogatives du Président de la République dans les nominations en attribuant au Président des ministères de souveraineté et au Premier ministre les autres secteurs de l’administration ;

- Certains projets et/ou propositions de lois pouvant affecter ou avantager une des composantes nationales au détriment des autres seront pris par consensus ;
- L'Établissement de critères légaux pour l'équité dans le recrutement de la fonction publique.
- La cour Constitutionnel assumera les fonctions de supervision et de veille des lois et règlements permettant la mise en œuvre optimale de ces mesures ;
- Les membres d'une commission électorale indépendante seront sélectionnés parmi des personnes respectées pour leur impartialité, leur intégrité et leur expertise dans les domaines juridiques, politique et administratif. Ils devraient provenir de divers horizons pour représenter les intérêts de tous les citoyens ;
- Restaurer l'état de droit et ses institutions fondamentales, promouvoir le « patriotisme constitutionnel » et le sacerdoce du service public pour une République vertueuse, tout en plaçant le citoyen au début et à la fin de notre système politique et institutionnel ;

Les réformes démocratiques :

Cette réforme démocratique vise la mise en place d'un État qui respecte le droit et où l'existence des normes constitue l'une des plus importantes garanties d'un état de droit bâti sur quatre axes principaux :

- Le principe de séparation des pouvoirs (judiciaire, législatif et l'exécutif) ;
- Le principe d'indépendance totale du pouvoir judiciaire ;
- Le principe du respect des droits humains ;
- Le principe du respect des libertés fondamentales ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Etablir l'équilibre des pouvoirs en comblant les insuffisances et limites des lois et institutions qui ne sont destinées qu'à maintenir la prédominance du pouvoir exécutif ;
- Empêcher les dérives comme la non-transparence, la corruption, le manque d'éthique professionnelle dans les prestations de services publics ;
- Renforcer l'indépendance organique et fonctionnelle de la justice ;

- Créer une Cour constitutionnelle de 7 membres. Elle sera la plus haute juridiction de l'État et garantira la constitutionnalité des lois et des engagements internationaux, des conflits de compétence entre l'Exécutif et le Législatif. Pour garantir leur indépendance, ses membres seront élus à vie ;
- Favoriser l'organisation d'un jeu politique plus sain et plus crédible entre les partis politiques à côté d'un mouvement citoyen fort et d'une société civile omniprésente dans le monitoring et le contrôle du système politique tout en réintroduisant l'éthique dans le jeu politique ;
- Positionner la Mauritanie comme l'un des premiers pays du monde en matière de promotion des droits des femmes, de respect et de protection des droits humains, de la liberté de la presse et de l'action de la société civile, en partenariat avec les acteurs non étatiques, en définition de politiques culturelles et de politiques destinées aux jeunes. Pour cela, il faut doter le pays d'une véritable politique de promotion des droits des femmes, d'une véritable politique culturelle, d'une véritable promotion de la presse et des acteurs de la société civile, et d'une véritable politique de jeunesse, le but étant de lui redonner son leadership culturel, artistique et sportif dans le concert des nations. Il faudra, ici et maintenant, apporter une réponse au défi de l'emploi des jeunes comme étant la réponse la plus adéquate au drame et au mirage de l'émigration ;

2/ Bonne gouvernance

La bonne gouvernance est un préalable au développement économique et constitue une manifestation d'un État de droit, d'un État démocratique, d'un bon fonctionnement du système judiciaire. Elle suppose la lutte contre la corruption, contre les détournements des deniers publics, contre les prévarications. Elle suppose la transparence, la recevabilité et l'accès à l'information sur la gestion des ressources publiques pour les citoyens.

L'incapacité du système à instaurer une bonne gouvernance et une gestion équitable de la chose publique est à l'origine des maux dont souffre notre pays. Il est plus qu'opportun pour y pallier d'assainir et moraliser l'Administration, en luttant contre la corruption et les détournements des deniers publics par l'application ferme et stricte du principe de la sanction dans tous les cas de malversation établie. Ainsi, nous devons œuvrer à :

- L'élaboration d'une grille de sanctions sévères ;

- Déclaration de patrimoine avant toute prise de fonction à un poste à haute responsabilité, ainsi que lors de la cessation des fonctions ;
- L'instauration de contrôle et de suivi réguliers à tous les paliers de gestion des affaires publiques ;

Je m'engage à lutter contre la corruption :

- En mettant en place des mesures strictes de lutte contre la corruption ;
- En renforçant les institutions anticorruptions et promouvoir la transparence ;
- En auditant tous les contrats (mines, hydrocarbures, marchés publics, et infrastructures...) de l'état passés depuis 20 ans ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Encourager la participation citoyenne dans le processus politique ;
- Faire preuve de transparence et d'écoute envers les préoccupations de la population ;
- Refonder une nouvelle éthique dans la gestion des affaires publiques et dans la gouvernance des entreprises privées et combattre farouchement la corruption et la mal gouvernance, en instituant par des lois à l'abri de toute manipulation une véritable « obligation de rendre compte » à travers des mécanismes forts et intangibles qui pourront être actionnés par des magistrats dotés de moyens constitutionnels d'auto saisine et de moyens logistiques de leur véritable indépendance, ou être enclenchés par de puissants mécanismes citoyens comme les pétitions dont un nombre donné de signatures imposera l'ouverture d'une commission d'enquête par la justice ou la mise en place d'une enquête parlementaire ou d'une audition par une commission des élus du peuple ; sans oublier de rendre accessible et opérationnelle la procédure de l'Impeachment (destitution) du Chef de l'État si ce dernier piétine la Constitution et les institutions, se met au-dessus des lois de la République, ou installe une tyrannie larvée ou ouverte ;
- Redynamiser la Cour des comptes et le renforcement du corps de contrôle d'État ;
- Publier et transmettre les rapports de la cour des comptes et de l'Inspection Générale de l'Etat à la justice ;
- Je m'engage à faire recours à une discrimination positive à l'endroit des agents intègres et consciencieux par une politique de rehaussement régulier des salaires ;
- Restaurer l'ordre, le respect de l'ancienneté, de la hiérarchie à travers le rétablissement de la promotion par le respect du principe de la récompense par le mérite ;

- Mettre en place des mesures de rattrapage et de discrimination positive pour corriger les écarts existants entre les communautés dans le domaine de l'économie, des forces armées et de sécurité et de l'administration ;

Institutions centrales : justice et transparence

Justice

Aujourd'hui, pour qu'un Etat dit démocratique atteigne le plus haut niveau de développement économique, social, politique et culturel, il a besoin d'une justice indépendante, neutre et impartiale qui ne soit plus aux ordres de l'exécutif. Depuis l'indépendance, plusieurs réformes ont été menées sans succès et sans pouvoir sortir le système judiciaire de son cercle vicieux. Le pouvoir judiciaire est victime d'une crise de confiance, de manipulations politiques et tribales, de corruption, de manque de moyens financiers et humains et de crédibilité dans les décisions rendues. Aujourd'hui, la justice en Mauritanie est perçue comme une institution souffrant d'une crise de confiance, comme peuvent en témoigner des citoyens mauritaniens de toutes les classes sociales. Il est important que le prochain gouvernement s'emploie à renforcer l'indépendance et l'impartialité de la justice : formation de qualité et déontologie des magistrats. En second lieu, le prochain gouvernement devra également rendre obligatoire le règlement à l'amiable de certains conflits de droits accessibles aux justiciables afin de décharger la justice de certains contentieux civils, sociaux et commerciaux, car environ 57% des décisions rendues émanent des juridictions civiles et commerciales.

Moi, Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Lutter contre l'éloignement géographique des juges par rapport aux justiciables, car il est inconcevable qu'un justiciable mauritanien doive encore parcourir 40 à 50 kilomètres pour saisir une juridiction indépendante et impartiale. Souvent, à cause de cette distance géographique, les justiciables les moins aisés renoncent à leur droit fondamental par manque de moyens financiers.
- Mettre en place une justice collégiale devant les tribunaux de Wilaya. La collégialité est une technique par laquelle une décision de justice est rendue par plusieurs juges à l'issue d'un délibéré qui doit rester secret. La collégialité est un principe fondamental d'une justice indépendante et impartiale. Devant les tribunaux de Wilaya, ce sont les biens, les vies et les libertés de nos

concitoyens qui sont en jeu. Il est inconcevable aujourd'hui de laisser les biens, les vies et les libertés de nos concitoyens entre les mains d'un seul homme pour en décider.

- Les décisions rendues devant les tribunaux de Wilaya doivent désormais être débattues par un collège de magistrats afin d'éviter l'erreur judiciaire, la partialité et la violation des droits fondamentaux des justiciables et des principes fondateurs de la justice républicaine. Le fait qu'un seul juge siège devant les chambres du tribunal de Wilaya porte atteinte à l'indépendance et à l'impartialité du juge en exercice. Les décisions de justice doivent être rendues à l'issue d'un débat contradictoire.
- Réformer le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) : Le Conseil supérieur de la magistrature a un rôle central à jouer dans l'application des principes qui régissent l'indépendance du pouvoir judiciaire mauritanien. En vertu de l'article 89 de la constitution mauritanienne, le CSM est l'organe qui assiste le président de la République dans son rôle de garant de l'indépendance de la justice. Le CSM est un organe stratégique qui joue un rôle primordial dans le choix des nominations, de l'avancement et la discipline des magistrats mauritaniens. À cet effet, le CSM doit être revêtu d'une autorité prompte à assurer la mission qui lui est dévolue. Pour cela, il faut reconfigurer la composition du CSM, car sa composition actuelle porte atteinte à l'indépendance de la justice.
- Réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) : Le Conseil Supérieur de la Magistrature a un rôle central à jouer dans l'application des principes régissant l'indépendance de la justice mauritanienne. En vertu de l'article 89 de la constitution mauritanienne, le CSM est l'organe qui assiste le Président de la République dans son rôle de garant de l'indépendance de la justice. Le CSM est un organe stratégique qui joue un rôle essentiel dans les nominations, la valorisation et la discipline des magistrats mauritaniens. A ce titre, le CSM doit être doté de l'autorité nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Pour ce faire, une reconfiguration de la composition du CSM s'impose, car sa composition actuelle porte atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le fait que le Président de la République préside le CSM avec comme vice-président le Ministre de la Justice témoigne de la mainmise de l'exécutif sur le CSM et le pouvoir judiciaire. Ainsi, je propose de supprimer la présidence du CSM par le Président de la République et la vice-présidence par le Ministre de la Justice. Le CSM sera divisé en deux formations : la formation du siège sera désormais présidée par le Président de la Cour Suprême et celle du parquet par le Procureur Général de la Cour Suprême. Les deux formations choisiront un président et un vice-président, ainsi que les autres membres du Conseil. Cela permettra au président de la République d'exercer librement sa fonction de « garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire » comme il l'entend. Je veillerai à améliorer et

à recadrer les pouvoirs traditionnels du CSM : le pouvoir de nomination et le pouvoir disciplinaire. Cette réforme permettra non seulement de renforcer l'indépendance et l'impartialité des magistrats, mais aussi de rétablir une certaine confiance entre les justiciables et leur propre institution judiciaire.

- Mettre en œuvre la formation des magistrats : le ministère de la justice élaborera un plan de formation visant à améliorer la qualité et les compétences des magistrats et des auxiliaires de justice. Cette formation professionnalisante doit tenir compte de la spécialisation des magistrats, de leur domaine spécifique et de la durée de la formation. Afin de privilégier les compétences et le professionnalisme au sein de la justice, le gouvernement devrait également exiger un Master (Bac+5) en droit et/ou en Charia islamique lors des concours de recrutement des magistrats, car le service public de la justice est différent des autres services publics de l'Etat qui exigent un haut niveau d'éducation, une bonne moralité, des compétences acquises et au moins une équivalence en Master (Bac+5). Le ministère de la justice mobilisera également des ressources humaines, financières et matérielles supplémentaires afin d'améliorer le bon fonctionnement de l'institution judiciaire et de mettre les juges à l'abri de tout besoin financier ou matériel. Dans ce sens, il est important d'offrir aux juges de très bonnes conditions de travail et surtout de bonnes conditions financières afin d'éviter la corruption. Il est essentiel de protéger les juges de la corruption et de la partialité en leur accordant un très bon salaire, car un juge mal payé est un juge potentiellement corruptible.
- Mise en place d'un code d'éthique et de déontologie : Ce code permettra de sanctionner tout magistrat, greffier ou auxiliaire de justice qui se livre à des activités contraires aux principes fondamentaux de la justice, à l'éthique et à la déontologie de sa fonction et à la bonne conduite. Ce code sanctionnera également les comportements des juges et des auxiliaires de justice qui ne respecteraient pas les principes posés par la charia islamique.
- Développer et rendre obligatoire le règlement à l'amiable des litiges civils, sociaux et commerciaux dans les moughataa et les tribunaux de wilaya. L'une des finalités de la justice en Mauritanie est la « vérité sociale » par opposition à la « vérité judiciaire » en Occident. Pour ce faire, le futur gouvernement devra adopter une politique nationale de résolution amiable des litiges en cohérence avec les réformes CPCAC 2019 sur la médiation judiciaire et conventionnelle et la loi 2019 sur le code de l'arbitrage. La justice amiable est une justice de paix et de cohésion sociale. C'est un processus qui aide les citoyens à régler leurs litiges de manière pacifique, plus rapide, moins coûteuse, moins formaliste et qui prône la paix. Il permet aussi de désengorger les tribunaux de

certaines litiges civils et commerciaux. Pour ce faire, le gouvernement doit assurer une formation de qualité des médiateurs, conciliateurs et autres acteurs juridiques en faveur de ce type de justice.

- La réforme du droit pénal et de la procédure pénale : Il importe de réformer le code pénal et le code de procédure pénale. Ces codes sont devenus obsolètes, voire inadaptés à l'évolution du droit pénal et de la procédure pénale. Dans de nombreux cas, les juges sont aujourd'hui confrontés à un vide juridique et les comportements délictueux se déplacent vers le monde numérique et l'Internet. Une réforme de la procédure pénale s'impose pour favoriser la collégialité en matière d'instruction. Il est également urgent de revoir les règles concernant la garde à vue en les adaptant aux textes internationaux.

Transparence

Toutes les décisions prises par mon administration seront transparentes et accessibles au public. Les citoyens auront un droit légitime à l'information sur les politiques gouvernementales, les dépenses publiques et les processus décisionnels.

Le recyclage des élites controversées, des hauts fonctionnaires, des ministres, des secrétaires généraux et des directeurs etc. continue de se faire selon la même logique clientélaire et dans un cercle très restreint.

Le profil recherché est un exécutant, de préférence issu du milieu notabiliaire, avec un ancrage local et une profonde culture de l'allégeance au makhzen, sans oublier l'indispensable faculté à ne pas prendre d'initiative et la propension à ne jamais gêner ni dire non, et à redistribuer les prébendes, au profit de la nomenklatura et de ses innombrables prête-noms.

On comprend dès lors pourquoi la haute administration est peuplée, en grande partie, de domestiques administratifs et politiques, corvéable et recyclable à volonté, et qui doivent leur nomination, voire leur existence, à l'État, au détriment de nombreux cadres très compétents, qui ne manquent pas au sein de l'administration, mais qui ne sont pas prêts à sacrifier leurs principes pour leur gagne-pain.

En réalité, c'est très commode pour ceux qui nous gouvernent de nommer et de faire confiance à ce genre d'élite, qui ont la réputation de se taire et de faire ce qu'on leur dit, même s'ils ne sont ni les meilleurs ni les plus compétents. C'est une tendance lourde depuis la période Maaouiya, qui a pris de l'ampleur sous les régimes qui lui ont succédé, à une échelle, toutefois, beaucoup plus importante.

Le régime actuel en a fait sa marque de fabrique, hésitant à nommer ou à faire venir des élites de l'extérieur du cercle administratif ou dirigeant de la dernière décennie, qu'elles soient du secteur privé ou travaillant à l'étranger. Les rares exceptions sont essentiellement au niveau du gouvernement, avec deux ou trois postes ministériels, pour faire bonne figure. Pour le reste, le changement se réduit souvent à repêcher d'anciens ministres ou conseillers qui répondent à l'exigence de domesticité.

A chaque vague de nominations, l'opinion déçante, déçue de retrouver pratiquement les mêmes personnes, comme si notre pays ne sait enfanter que ces mêmes dirigeants. Ce qui explique que le renouvellement des élites est bloqué, parce que les critères politiques prennent le pas sur les critères techniques. Facteur aggravant, la société s'en accommode très bien, surtout qu'il n'y a même pas de pression de la rue et de l'opposition, pour imposer le renouvellement des catégories dirigeantes, un préalable pour réussir un vrai décollage économique.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Mettre fin à la concentration des pouvoirs entre les mains du président de la République ;
- Ramener l'Armée dans les casernes ;
- Rendre indépendant l'appareil judiciaire, à instaurer un juge des libertés et de la détention ;
- Rétablir la confiance des citoyens vis-à-vis de l'administration en la rendant plus efficace ;
- Rendre moderne l'administration pour offrir des services de qualité aux usagers ;
- Diminuer les salaires du président et ceux du gouvernement ;
- Permettre l'Audition parlementaire préalable des titulaires pressentis à certaines hautes fonctions de l'État ;
- Exercer un contrôle parlementaire sur tous les grands contrats infranationaux ;
- L'intégrité : agir avec intégrité et éthique dans toutes mes actions politiques. Je condamnerai fermement toute forme de corruption, de malversation ou de favoritisme, et je mettrai en place des mesures rigoureuses pour prévenir et sanctionner toute pratique contraire à l'éthique.
- La construction d'une justice sociale : Je ferai de la promotion de la justice sociale une priorité de mon mandat présidentiel. Je m'efforcerai de réduire les écarts socio-économiques, de lutter contre toutes les formes de discrimination et de garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens, quel que soit leur origine, leur statut social ou leur identité.

- Au respect des droits humains : Je défendrai les droits fondamentaux de tous les individus, y compris le droit à la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit à un procès équitable et le droit à la sécurité. Je condamnerai fermement toute violation des droits humains et je veillerai à ce que les responsables soient tenus pour responsables de leurs actes.

Ensemble, en cultivant la transparence, en honorant l'intégrité et en promouvant la justice sociale, nous pouvons construire une société plus juste, plus équitable et plus solidaire pour tous ses membres.

Une nouvelle politique de partage du pouvoir

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Assurer la représentativité effective de toutes nos communautés dans le gouvernement, la haute administration, les institutions représentatives, la justice, l'administration territoriale ;
- Dresser une nomenclature des postes à mandats et faire en sorte que toutes les communautés soient effectivement et symboliquement représentées dans l'armature institutionnelle de l'État ;
- Sans en faire une représentation dédiée à telle ou telle communauté, dans le souci de l'inclusivité, à faire en sorte que les postes de Président de la République, de Premier ministre et de Président de l'Assemblée nationale soient occupés par des personnalités de différentes communautés ;
- Assurer l'égal accès aux recrutements publics civils et militaires sans entraves linguistiques ni communautaires ;
- Mettre en œuvre un programme spécifique décennal visant, à terme, un rééquilibrage communautaire de nos forces armées et de sécurité aux différentes fonctions et grades pour assurer un brassage interethnique et mettre nos forces armées et de sécurité à l'abri d'une politisation excessive ;

Une nouvelle politique culturelle et linguistique :

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Officialiser toutes nos langues nationales et réaffirmer leur égalité devant l'éducation, l'emploi et la justice, en particulier ;

- Assurer la promotion de nos langues nationales dans tous les domaines de la vie nationale, particulièrement dans tous les actes exhibant nos cultures nationales ;
- Rétablir l'Institut des langues nationales, en élargissant ses compétences à la recherche ; à l'interprétariat et aux métiers de la communication ;
- Officialiser l'usage des langues d'ouverture (français et Anglais) dans le dispositif de nos systèmes éducatifs et administratifs ;
- Exiger la pratique d'au moins 2 langues nationales couramment parlées dans le milieu de travail de tout employé de l'administration publique civile et militaire ;

Règlement de la cohabitation et de la question nationale :

Il s'agira de poser de nouvelles bases de notre Unité nationale par la mise en place d'une charte nationale du vivre ensemble ou d'un observatoire national de la cohabitation et des libertés chargées de veiller au respect des garanties. Le Conseil constitutionnel peut être mis à contribution pour sa mise en place et veiller à son respect.

- Unité nationale : l'école publique qui doit redevenir le creuset de la nation ;
- Chaque coupure de banque doit contenir une image d'une ethnie ;
- L'hymne doit contenir 4 couplets et sonorités en langue nationale ;

Eradication de l'esclavage et de ses séquelles :

- Lancement d'une enquête indépendante et impartiale sur l'esclavage et ses pratiques apparentées ;
- Evaluation des mesures prises par les autorités nationales et locales face à des pratiques d'esclavage qui leur sont signalées ;
- Adoption des mesures de réparation pour les victimes d'esclavage ;
- Rendre l'instruction primaire effectivement obligatoire et gratuite jusqu'à 12 ans ;
- Mener des campagnes de sensibilisation contre l'esclavage rappelant que l'esclavage est, selon les textes, un crime contre l'humanité et que les auteurs peuvent être poursuivis auprès des tribunaux nationaux et par la Cour pénale internationale ;
- Reconnaître toutes les organisations antiesclavagistes ;

Le Règlement du passif humanitaire

La résolution du passif humanitaire à travers une justice transitionnelle est une autre mesure d'apaisement qui aiderait à restaurer la confiance, dissiper les préjugés et réconcilier les Mauritaniens avec eux-mêmes. Sur la base des sempiternelles revendications des victimes et ayants droit, l'État veillera à satisfaire les quatre devoirs :

- Le devoir de vérité ;
- Le devoir de justice ;
- Le devoir de réparation ; et
- Le devoir de mémoire ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Abroger la loi d'amnistie ;
- Organiser le retour immédiat des déportés mauritaniens du Sénégal et du Mali ;
- Surmonter tous les obstacles communautaires grâce à un dialogue social franc et évoquer sans tabous les questions qui fâchent et partir sur de nouvelles bases dépourvues de freins, d'écueils et surtout de haine viscérale ;
- Instaurer un État de droits où chaque être jouit de respects, mais de ses droits et accomplit ses devoirs ;
- Instaurer un État de citoyenneté et de civisme ;
- Garantir un enseignement républicain c'est-à-dire, la gratuité d'une école uniformisée visant la qualité et non la quantité avec les meilleures approches ;
- Moraliser l'administration en vue d'une bonne gouvernance tous azimuts dont le gage est la promotion des compétences ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Nommer les directeurs généraux de certaines agences et sociétés nationales par appel à candidatures ;

- A veiller à l'effectivité de la déclaration de patrimoine des personnes assujetties à l'entrée et à la sortie pour permettre un contrôle parlementaire de conformité ;
- Normaliser les recrutements civils et militaires et les avancements selon les principes républicains de transparence, de mérite d'équité ;
- Renforcer l'efficacité de l'administration publique avec une obligation de résultat auprès des fournisseurs de services publics ;
- Lutter efficacement contre toutes tentatives de corruption à toutes les échelles ;
- Sanctionner lourdement toute faute de gestion ;
- Assainir et moraliser la vie politique par l'élaboration d'un Code de Conduite régissant les rapports entre partis politiques à intégrer cette dimension dans leurs statuts et règlements intérieurs ;
- Eduquer à la citoyenneté et développer le sens civique ;
- Instaurer une charte du citoyen ;
- Exiger des autorités de l'État une conduite exemplaire dans le respect des lois et règlements, et surtout dans la gestion des affaires publiques ;
- Vulgariser et renforcer le service civique national ;

Civisme

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Eduquer à la citoyenneté développer le sens civique ;
- Exiger des autorités de l'état une conduite exemplaire dans le respect des lois et règlements et surtout dans la gestion des affaires publiques ;

3/ Sécurité et défense

Sécurité

Quotidiennement, on enregistre des crimes défilant toute moralité (viol, agression barbare, meurtre, etc.). Face à cette situation, les populations restent souvent désarmées contre ces actes de violence devant la carence sécuritaire de l'État.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Augmenter les effectifs et les équipements de nos forces de défense et de sécurité notamment celles qui ont en charge la surveillance de nos frontières ;
- Renforcer la formation des forces de défense et de sécurité pour une meilleure collaboration avec les populations ;
- Densifier les réseaux d'éclairage public pour mieux assurer la sécurité dans les villes et villages ;
- Participer activement à l'effort international de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue ;
- Améliorer la surveillance des eaux territoriales pour la protection des ressources halieutiques et la sécurité nationale ;

Renforcer notre défense nationale

Plus que jamais s'impose la nécessité d'avoir une défense solide, opérationnelle et moderne, eu égard au contexte sous régional, régional voir mondial. Il faut porter notre défense à un niveau adéquat.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à clarifier et définir le rôle de l'armée en ces termes :

- La place de l'armée se trouvera en casernes et aux frontières pour sécuriser le pays.
- L'armée ne constituera pas un parti politique
- il ne reviendra pas aux militaires de gouverner.

- La souveraineté incombera au peuple, non à l'armée.
- Le choix de l'armée ne sera pas celui du peuple
- Un militaire aura les mêmes chances et les mêmes droits qu'un civil devant la loi

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Poursuivre le processus de modernisation et d'opérationnalisation de nos forces de défense dans le cadre d'une stratégie de défense nationale qui tienne compte des évolutions géopolitiques et stratégiques en cours ;
- Professionnaliser l'armée en rompant tout lien avec toute activité politique de la part de toute autorité de la hiérarchie militaire ou de tous membres des forces armées ;
- Améliorer considérablement les conditions de vie et activités des membres des forces armées, spécialement les soldats du rang ;
- Veiller au respect des règles d'équité et de justice au sein de l'armée ;
- Assurer la diversité et l'égalité dans la gestion des recrutements et des nominations et combattre toute discrimination en particulier dans les écoles de formation militaire ;

4/ Décentralisation

La décentralisation a pour objectif de promouvoir le développement local à travers la mise en place d'un cadre formel propice à l'émergence des initiatives locales. Sous ce registre, elle doit être également un catalyseur du progrès économique et social local parce qu'elle favorise la libération des énergies à la base, la culture de l'esprit d'initiative et de responsabilité, la motivation, l'émancipation des populations.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Organiser des assises de la décentralisation ;
- Réviser le découpage des circonscriptions territoriales sur la base de l'équité et du principe de la viabilité socio-économique des régions et de leur autonomie ;

- Adopter un plan national de développement des territoires destiné à impulser une dynamique de développement fondé sur des économies locales intégrées et coordonnées à l'échelle de chaque région ;
- Créer un fonds d'investissement des territoires destiné à appuyer les efforts d'infrastructure et de soutien aux PME établies en régions ;
- Prendre la démocratie participative comme modèle de représentation et action régionale et communale ;
- Reconnaître pour chaque région et pour chaque commune, une marge de liberté fiscale, en fixation d'assiette et de recouvrement ;



Le potentiel des concitoyens établis à l'étranger sur les différents domaines de la vie sociale, économique, politique est culturel n'est pas exploité à sa juste valeur.

Je constate malheureusement que les autorités mauritaniennes ont mis les braves concitoyens dans des situations administratives et juridiques déplorables. L'absence d'une politique incitative claire, proactive a des conséquences sans précédent sur vos vies emplies de bravoures.

Je constate que 90% des Mauritaniens vivant à l'extérieur sont exclus du droit de vote. Figurez-vous que la Mauritanie a ouvert 46 bureaux dans le monde pour les élections de 2023 et le Sénégal 763 bureaux de vote dans le monde pour l'élection présidentielle de 2024.

Les Mauritaniennes et Mauritaniens établis au sein de la diaspora sont nos véritables ambassadeurs. Nous leur devons respect, protection et une attention bienveillante.

La diaspora est caractérisée par un dynamisme notoire, une productivité, un sens aigu de l'innovation, mais également par des liens humains et économiques et sociaux au service de la communauté.

C'est dans ce sens que je m'engage à porter ses revendications sur la place publique, à soulever la question auprès des services consulaires de proximité, et à promouvoir son investissement.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Mettre en place un solide réseau de services consulaires de proximité qui s'occupera de l'état civil dans son ensemble ;
- Permettre que la nationalité mauritanienne se transmette directement par filiation. Il suffit qu'un des parents soit de nationalité mauritanienne pour que les enfants en disposent de façon automatique peu importe la nationalité de l'autre parent ;
- Encourager la création d'une banque de la diaspora qui financera le développement local en garantissant des prêts attractifs avec un taux incitatif, afin que son argent et sa force productive servent au développement ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Faire de l'immigré un acteur de développement ;
- Promouvoir l'épargne des immigrants au service du développement du pays ;
- Faciliter l'accès à la propriété ;
- Avoir un conseil consultatif des Mauritaniens de l'étranger ;
- Créer un secrétariat d'état du Mauritanien de l'étranger afin de faciliter le retour et la création d'entreprises ;

- Mettre en place un fonds de solidarité en parallèle des bourses d'études pour l'ensemble des étudiants ;
- Baisser les taxes pour les immigrés : telles que les taxes douanières portuaires ;
- Mettre fin aux tracasseries administratives et supprimer la limite d'âge pour l'accès à la fonction publique afin de bénéficier de l'expertise de nos ressortissants à l'étranger ;
- Signer des accords bilatéraux de transfert des points de retraites à la caisse nationale de sécurité sociale de Mauritanie ;
- Permettre la mise en place d'accords de coopération bilatérale pour protéger, sécuriser les Mauritaniens résidents à l'étranger ;
- Renforcer la qualité d'accueil dans les services consulaires et diplomatiques ;
- Promouvoir l'investissement agricole ;
- Promouvoir l'investissement immobilier ;
- Promouvoir le transfert d'argent de la diaspora ;
- Mettre en place une politique incitative d'investissement dans les différents secteurs de l'économie ;

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Réconcilier les Mauritaniens établis dans le monde avec leur propre état civil et service consulaire ;
- Recenser les Mauritaniens établis dans le monde par la mise en place d'une commission mobile de recensement ;
- Renforcer l'accueil et l'orientation de la diaspora dans les services consulaires et diplomatiques par la mise en place de personnels compétents et suffisants ;
- Réduire le délai de traitement des actes administratifs et des rendez-vous ;
- Réduire le délai de délivrance de l'autorisation de rapatriement des corps vers la Mauritanie ;
- Permettre aux retraités de recevoir le versement de leurs allocations directement en Mauritanie ;
- Uniformiser le visa délivré et la durée du séjour du demandeur ;
- Créer des services consulaires honoraires ;
- Autoriser l'importation des véhicules ayant la visite technique du pays de provenance et une contre-visite en Mauritanie ;

- Utiliser les actifs et retraités de la Diaspora pour la formation des jeunes en Mauritanie ;
- Mettre en place et en faveur de la Diaspora une Banque avec une direction composée des émigrés, un Fonds d'urgences humanitaires et une fondation pour le développement des Cités ;

Diplomatie

La Mauritanie a toujours porté une voix significative au niveau régional, continental voir mondial. Par son histoire, sa culture, sa langue, elle a su souvent parler à l'ensemble de l'humanité. Notre diplomatie s'est jusqu'ici appuyée sur des forces réelles qu'est, entre autres, la continuité d'une tradition diplomatique nationale fortement ancrée, une « spécialité mauritanienne » s'appuyant sur le modèle de tolérance, de dialogue et d'attachement de notre peuple à la démocratie, des ressources humaines de qualité avec des diplomates chevronnés, une utilisation de notre vaillante armée comme levier de notre politique étrangère à travers une participation encore importante aux opérations de maintien de la paix dans le monde.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Confirmer le statut de « petite grande puissance diplomatique » de la Mauritanie en consolidant les quatre axes forts que sont la diplomatie de paix, de médiation et de bon voisinage, la diplomatie économique et de développement, la diplomatie panafricaniste et d'unité politique et économique du continent, la diplomatie de souveraineté, à côté d'une revalorisation de la fonction diplomatique et d'une restauration de la dignité de la carrière diplomatique ;
- Renforcer les relations diplomatiques avec d'autres pays et organisations internationales pour promouvoir la coopération économique, politique et sociale ;
- Rechercher des partenariats stratégiques et des soutiens financiers pour faciliter le développement économique et social du pays ;
- Garantir un retour à la CEDEAO ;
- Redéployer notre représentation diplomatique et consulaire dans les différentes régions du monde, en particulier en Afrique ;
- Affirmer une neutralité dans les conflits entre états frères du monde ;

- Définir une politique étrangère adossée à nos intérêts stratégiques ;
- Choisir nos meilleurs diplomates qui seront déployés, en priorité, dans les pays limitrophes pour promouvoir la politique de bon voisinage et l'intégration africaine qui seront le socle de notre politique étrangère ;
- Instituer une rencontre annuelle entre le Président et les cadres Mauritaniens occupant des fonctions à l'international ;

Photo

A/ Restructurer l'économie

La Mauritanie a un potentiel considérable pour devenir un pays émergent dans les années à venir si les gouvernements prennent des mesures pour développer les ressources et améliorer le bien-être de la population.

Pour un « Développement économique inclusif », Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Mettre en place des politiques favorisant la croissance économique inclusive ;
- Encourager l'investissement dans les secteurs clés pour stimuler l'emploi ;
- Mettre en œuvre des programmes de formation pour renforcer les compétences de la main-d'œuvre ;
- Redynamiser notre économie par une gestion transparente des ressources du pays, une discipline fiscale et une rigueur budgétaire, un sens des priorités dans les dépenses publiques, une véritable stratégie d'éradication de la pauvreté, et une coopération exemplaire et transparente avec les partenaires au développement et les institutions financières internationales, le tout soutenu par l'adoption consensuelle d'un document de vision stratégique et prospective « Mauritanie Horizon 2035 » ;

Pour le Développement économique et la réduction de la pauvreté :

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Créer des emplois à travers des investissements dans les infrastructures, l'agriculture, les petites et moyennes entreprises (PME) et le secteur manufacturier ;

- Promouvoir un environnement favorable aux entreprises locales et étrangères, avec des incitations fiscales et des facilités pour les investisseurs ;
- Mettre en place des programmes de formation et d'éducation professionnelle ;
- Mettre en place des politiques favorisant la croissance économique inclusive ;
- Encourager l'investissement dans les secteurs clés pour stimuler l'emploi ;
- Mettre en œuvre des programmes de formation pour renforcer les compétences de la main-d'œuvre ;

Pour développer les ressources et améliorer le bien-être de la population, voici quelques domaines clés sur lesquels mon gouvernement pourrait se concentrer :

- Développement des ressources naturelles : La Mauritanie possède d'importantes ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz, le fer et le cuivre. En investissant dans l'exploration, l'extraction et la valorisation de ces ressources, le pays pourrait stimuler sa croissance économique et créer des emplois pour sa population.
- Infrastructure : Le développement d'infrastructures modernes, comme les routes, les ports, les aéroports et les réseaux de communication, est essentiel pour soutenir la croissance économique et faciliter les échanges commerciaux. Des investissements dans ces domaines permettraient d'améliorer la connectivité nationale et internationale de la Mauritanie.
- Éducation et formation : Investir dans l'éducation et la formation de la population est essentiel pour développer les compétences nécessaires à la croissance économique. En améliorant l'accès à l'éducation de qualité, en mettant l'accent sur les domaines clés, tels que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, la Mauritanie pourrait développer une main-d'œuvre compétente et qualifiée.
- Développement du secteur privé : Encourager l'investissement et stimuler le développement du secteur privé peut favoriser la création d'emplois, la diversification de l'économie et la réduction de la dépendance aux ressources naturelles. Les gouvernements devraient mettre en place des politiques et des réglementations favorables aux entreprises, facilitant ainsi l'entrepreneuriat et l'innovation.

Ces mesures, combinées à une gouvernance efficace, à une lutte contre la corruption et à la promotion de la transparence, peuvent aider la Mauritanie à devenir un pays émergent dans les années à venir.

Cependant, il est important que ces mesures soient mises en œuvre de manière durable et inclusive pour garantir le développement à long terme du pays.

B/ Souveraineté alimentaire

Agriculture

Les solutions « techniques » ne manquent pas dans notre pays. Ce qui fait défaut, c'est la bonne foi.

En effet, si l'État visait simplement et réellement l'utilisation efficace des terres, l'autosuffisance alimentaire et une plus grande justice sociale, il commencerait, par exemple, dans une zone donnée, à cultiver en :

- Aidant les populations autochtones de cette zone à exploiter les terres agricoles qui s'y trouvent.
- Rachetant une partie des terres d'un village donné (par exemple en échange d'une assistance logistique et de matériel agricole) et en les redistribuant en priorité aux habitants de ce village sans terre ou sans ressources, afin de lutter contre l'exode rural que connaît ce village et de permettre à ces habitants de contribuer par leur travail à l'objectif d'autosuffisance proclamé comme objectif du pays.

Le secteur agricole est au cœur de l'économie nationale mauritanienne. Les rendements agricoles dépendent en grande partie de la pluviométrie. L'état de déperissement de l'agriculture, qui touche une grande partie de la population active, est une préoccupation majeure des Mauritaniens, en raison du désarroi que cette situation a engendré dans les zones rurales. Les techniques et facteurs de production sont mal maîtrisés (équipements, sols et engrais dangereux, eau, etc.), et force est de constater que les politiques mises en œuvre n'ont pas permis d'atteindre cet objectif légitime.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à assurer la « Sécurité alimentaire » :

- En lançant, enfin, un véritable programme de développement rural et de développement régional, de même qu'une promotion et une valorisation tous azimuts de notre agriculture et de notre élevage (dans le sens de l'autosuffisance alimentaire), tout en préservant notre environnement, par une gestion rigoureuse de nos ressources naturelles ;

- En promouvant l'agriculture durable pour assurer la sécurité alimentaire ;
- En mettant en place des programmes de soutien aux agriculteurs locaux ;
- En encourageant l'innovation agricole pour accroître la productivité ;
- En réalisant les infrastructures Hydro agiles et diversifier les productions agricoles ;
- En assurant un fonctionnement optimal des différentes chaînes de valeur agricoles (de la fourche a la fourchette) avec un accent particulier sur la transformation sur place ;
- En mettant en place dans chacune des zones de Développement, un office de développement rural chargé :
 - D'assister et d'encadrer les agriculteurs en termes de formation, de recherche et de vulgarisation des savoirs et savoir-faire, d'accès aux financements. À ce titre, une attention particulière sera accordée aux femmes et aux jeunes :
 - De réaliser et de relever le niveau des infrastructures communautaires et des services de base : de les renforcer institutionnellement pour en faire les organisations paysannes pour en faire de véritables partenaires de l'État dans sa démarche de modernisation de l'agriculture
 - D'assurer l'encadrement technique et la labélisation des produits agricoles
 - De développer une logistique agricole nationale intégrée (achat de semence et d'engrais – stockage et conservation de récolte puis exportation).
- En renforçant les institutions de recherche et créer une banque des semences certifiées.
- En mettant à la disposition des petits exploitants agricoles de l'engrais par l'installation de 6 unités régionales de fabrication d'engrais composé pour chaque type de sol de Mauritanie.
- En mettant en œuvre une stratégie de régénération et de fertilisation des sols dégradés pour favoriser l'extension des surfaces cultivables et une amélioration des rendements des cultures : avec comme objectif la diminution du taux d'acidification et de salinisation des sols associée à une véritable politique de distribution des instants.
- En faisant un choix des filières (productions et activités) à forte valeur ajoutée, à appuyer en priorité : Cultures céréales, maraîchères, fruitières (production de viande, lait, œufs et autres produits divers).
- En mettant en œuvre une politique d'accès aux Crédit Agricole adaptés à chaque type d'opération (production, transformation, commercialisation, aménagements, équipements et infrastructures)

adossé à des fonds de garantie, de calamité et de bonification sans oublier la valorisation du foncier. L'accent sera mis aussi sur l'amélioration des conditions d'accès et le développement du crédit de proximité (mutualisation du crédit). Le renforcement des structures des femmes sera opéré pour consolider les acquis et favoriser l'éclosion de talent féminin.

- En harmonisant, en fusionnant et en renforçant les différents fonds d'appui au secteur agricole pour les services et la recherche agricole.
- En développant le label « made in Mauritania » pour le consommateur.

Élevage

L'Élevage constitue, comme l'agriculture, l'une des principales activités génératrices de revenus et pourvoyeuses d'emplois des populations rurales.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Promouvoir l'esprit d'entreprise dans l'élevage en encadrant et en formant les acteurs et en facilitant l'accès au crédit ;
- Promouvoir la mise en place de coopératives d'éleveurs ;
- Promouvoir la création de coopératives d'éleveurs ;
- Mettre en place un programme annuel de lutte contre les feux de brousse afin de préserver les pâturages, qui constituent la base de l'alimentation du bétail. Ce programme sera financé par le budget de l'État et consistera en la réalisation de pare-feu sur l'ensemble de la zone sylvopastorale, l'augmentation du nombre d'équipes de lutte contre les incendies et l'achat de matériel de secours en cas de besoin ;
- Mailler toute la zone sylvopastorale et les zones d'accueil de la transhumance d'infrastructures pastorales (forages pastoraux, mares, aires de repos, parcs à vaccination) ;
- Identifier, aménager et sécuriser les aires de pâturage du bétail ;

Pêche

Depuis plus de dix ans, le secteur de la pêche en Mauritanie est confronté à une mauvaise gouvernance qui se traduit par une baisse des stocks de poissons, dont la plupart est pleinement exploitée, voire surexploitée, et fait face à des problèmes de surcapacité tant dans le domaine artisanal que dans celui de l'industrie. L'économie mauritanienne a longtemps reposé sur le minerai de fer et la pêche. Avec la succession des années de sécheresse et la détérioration des échanges commerciaux suite à la crise pétrolière, la pêche est devenue un secteur économique prédominant et fortement intégré dans l'économie nationale.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Réserver prioritairement la zone de 12 miles marins à l'exercice de la pêche artisanale. Cette réforme vise à protéger la pêche artisanale et les professionnels artisans de l'incursion des bateaux de pêche industrielle ;
- Renforcer le dispositif de surveillance maritime des eaux sous juridiction mauritanienne et de lutte contre les activités de pêche illicite ;
- Promouvoir une gestion durable, la régénération et la résilience des secteurs halieutiques ;
- Développer des chaînes de valeur de biens et services halieutiques, maritimes et écosystémiques ;
- Promouvoir la pêche continentale, la pisciculture et l'aquaculture paysannes ;
- Mettre en place des instruments financiers adaptés aux besoins de la nouvelle politique d'économie bleue et de pêche de Mauritanie ;
- Instituer une véritable licence de pêche artisanale pour préserver les droits et intérêts de communautés de la pêche artisanale pour l'accès à la ressource ;
- Généraliser l'immatriculation, la géolocalisation et l'assurance pour toutes les pirogues de pêche artisanale et en faire des pêches artisanales, conditions nécessaires pour avoir une licence de pêche artisanale ;
- Faire respecter les normes de sécurité à bord de toutes les pirogues de pêche artisanale avec notamment le port obligatoire de gilet de sauvetage par les équipages. Le respect des normes de sécurité sera une obligation non dérogatoire pour tous les navires qui évoluent dans notre espace maritime et dans les eaux continentales ;

- Professionnaliser les acteurs de pêche, afin qu'ils intègrent les nouvelles exigences de durabilité, d'efficience et de résilience ;
- Augmenter le nombre d'Aires marines protégées (AMP) et renforcer leur rôle dans la conservation des ressources marine et cogère ;
- Mettre en place un fonds de compensation alimenté par les compagnies pétrolières et gazières pour les préjudices subis par la pêche ;
- Veiller à ce que les compagnies qui exploitent les hydrocarbures offshore participent au financement et à la mise en place du Trust-Fund (Blue Bond) qui visent à réaliser les financements nécessaires pour une gestion durable de l'environnement et des écosystèmes marins ;
- Renforcer les infrastructures de protection des zones côtières et autres zones sensibles de la pêche pour lutter contre l'avancée de la mer, l'érosion côtière et les autres effets néfastes du changement climatique ;
- Mettre en place des aides et des dispositifs d'appui pour inciter à la valorisation des ressources halieutiques et à la satisfaction du marché national et du marché régional (africain) qui reste une priorité commerciale, tout en développant les exportations de produits à haute valeur ajoutée sur les marchés asiatique et européen ;
- Appuyer davantage la transformation artisanale pour l'utilisation de technologies propres et modernes et surtout sécuriser les métiers de la transformation artisanale et le savoir-faire des femmes sénégalaises dans ce domaine ;
- Préserver, renforcer et accompagner la pêche industrielle mauritanienne pour en faire un des fleurons de l'économie mauritanienne ;
- Développer l'aquaculture paysanne avec de petites et moyennes entreprises agricoles capables de mener des activités intégrées d'aquaculture et d'élevage ;
- Mettre en place des mesures d'incitations pour favoriser la création de bassins aquacoles dans les fermes agricoles ;
- Mettre en place un programme de modernisation de la pêche artisanale et passer des quais de pêche aux ports de pêche avec des unités de conservation ;
- Encourager les banques à orienter les investissements vers une véritable économie maritime ;
- Encourager la création des petites unités de transformation et de réfrigération des produits de la pêche destinée à la consommation locale ;

Energie / accès universel a l'électricité

Le secteur de l'énergie a récemment connu une crise sans précédent dans l'histoire de notre pays, marquée par des délestages fréquents et des pénuries de carburant et de gaz domestique. Des mesures urgentes sont nécessaires pour ramener la situation à la normale. C'est pourquoi notre politique énergétique se concentrera sur des réformes et des projets à court, moyen et long terme. Nous relèverons le défi de fournir à tous les Mauritaniens la possibilité d'accéder à une électricité de qualité, et à moindre coût.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Mettre en œuvre un programme à court terme de renouvellement et d'extension du réseau afin de parvenir à l'électrification universelle ;
- Mettre en œuvre un programme national d'économie d'énergie ;
- Augmenter progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- Augmenter la part des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydroélectrique) dans la production totale, en complément avec le gaz ;

Eau : accès universel à l'eau

L'accès à l'eau est le principal défi auquel les populations doivent faire face.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Installer un vaste réseau de pipe-line de pompage, de stockage et de distribution le long du fleuve pour fournir de l'eau à chaque ville et village ;
- Installer un réseau d'usines moderne de dessalement de l'eau de mer ;

Emploi des jeunes

Un nombre de plus en plus impressionnant de jeunes Mauritaniens, souvent originaires de toute la Mauritanie et de banlieues abandonnées ou issues de l'exode rural forcé, meurent chaque jour en

tentant de traverser l'Atlantique dans des embarcations de la mort ou en tentant une traversée suicidaire du désert du Sahara pour atteindre les côtes européennes.

Depuis plus d'un an, des milliers de Mauritaniens tentent de rejoindre les Etats-Unis par la frontière mexicaine.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Mettre en place un programme de formation massive, pratique et décentralisée des jeunes en adéquation avec les besoins et opportunités locales (agriculture, élevage, pêche, tourisme, transport) ;
- Augmenter les fonds d'accompagnement des jeunes pour la création d'entreprises dans les domaines suivants : agrobusiness, transformation et exportation de produits halieutiques, mécaniques, menuiserie, inventions technologiques, etc. ;
- Renforcer l'accès des jeunes aux crédits en tenant compte de l'égalité de chance et mettre en place des mécanismes simples et accessibles impliquant le secteur privé et la Diaspora ;

Tourisme

Le tourisme est un secteur stratégique et peut être un moteur de croissance économique et sociale de la Mauritanie.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Augmenter considérablement le nombre de lits dédiés tourisme ;
- Réaliser des études plus approfondies de chaque filière touristique ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de projets innovants, via le partenariat public privé pour une optimisation des potentialités de la Mauritanie ;
- Établir un cadre stratégique pour le développement du tourisme solidaire ;
- Favoriser l'émergence d'un nouveau type et appuyer les promoteurs touristiques respectueux de l'environnement et capables d'exalter la fierté des populations locales pour la valorisation naturelle ;

- Valoriser les sites de notre patrimoine historique en créant des ouvrages et des parcours susceptibles d'offrir une bonne représentation de nos héros et héroïnes qui ont marqué notre histoire ;

Économie numérique

Le numérique n'est pas un secteur économique comme les autres. Nous assistons aujourd'hui à une véritable révolution industrielle qui nous confronte à des enjeux culturels majeurs qu'il nous faut saisir et pour lesquels nous devons doter notre pays d'une véritable politique numérique.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Améliorer le cadre juridique et institutionnel pour une gestion efficiente et efficace du Secteur numérique ;
- Etablir un plan national pour étendre l'accès d'internet à haut débit ;
- Accélérer la transformation numérique de l'administration avec la généralisation de la digitalisation des procédures dans les secteurs prioritaires pour une gestion efficiente des demandes des usagers auprès des services de l'état ;
- Développer des filières de formation sur les technologies émergentes (big data, cloud, IA, IOT) en axant la formation sur des modules techniques présentant des avantages en termes d'employabilité dans les métiers suivants : Développeur et concepteur d'applications ; Opérateur de drones; analyste blockchain (stockage et transmission d'informations); spécialiste SEO (gestion de site web) /digital marketing ; social media manager, etc. pour disposer d'une main-d'œuvre prête à remplir durablement les rôles dans les fonctions de support technique ;
- Développer le Cloud public avec des Datacenters pour héberger les données l'administration publique et les sociétés privées, avec une fiabilité et un contrôle de sécurité accrus, dans un contexte d'engagement durable et de meilleure gestion des risques ;
- Développer les réseaux d'accès fixe, Mobiles et Internet haut débit pour rendre plus accessibles les opportunités offertes par les TIC (Technologie d'Information et de la Communication) et faciliter le droit d'accès à l'information et ainsi réduire les inégalités numériques ;

- Renforcer et sécuriser la connectivité numérique de notre pays en diversifiant le câble optique sous-marin en partenariat avec d'autres acteurs internationaux ;

Promotion du Secteur privé national

À ce jour, de nombreuses contraintes persistent, de sorte que les mesures qui ont été prises pour améliorer l'environnement des affaires et attirer les investissements n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le véritable défi pour la Mauritanie dans les années à venir est de promouvoir un secteur privé fort, capable de stimuler la croissance économique.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Renforcer la qualité du dispositif fiscal pour une meilleure justice fiscale ;
- Améliorer l'environnement et le climat des affaires ;
- Faciliter l'accès au foncier et réduire les redevances d'occupation du domaine privé de l'État ;
- Renforcer le dispositif d'appui au secteur privé et les capacités PME/PMI ;

Secteur informel

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Professionnaliser le secteur informel à travers une formation graduelle ;
- Mettre en place une structure d'appui spécialisée en matière de formation et de conseil ;
- Renforcer la formation à travers des cours d'alphabétisation fonctionnelle et des principes de base de gestion ;
- Démultiplier les centres de formation artisanale dans les départements ;
- Aménager des sites dédiés au secteur informel ;
- Mettre en place une protection sociale pour le secteur informel ;

Développement des infrastructures :

- Investissement dans les infrastructures de base telles que les routes, les ponts, les réseaux électriques, les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- Promotion des énergies renouvelables et durables pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et favoriser le développement durable

C/ PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Environnement

Aujourd'hui, face aux nombreuses menaces sur notre planète (contraintes énergétiques, dérèglement climatique, fond de pression démographique) s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre d'une bonne politique de gestion de l'environnement et du cadre de vie répond aux attentes formulées par les Mauritaniens. Cette préoccupation est d'autant plus légitime qu'une frange importante de notre économie et la qualité de notre vie quotidienne sont liées à l'environnement. Un cadre de vie saine est essentiel au confort des populations. Il est également socioéconomique, car il peut aider à attirer et à retenir les investisseurs.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Renforcer la stratégie nationale de gestion et de mise en valeur des déchets ;
- Améliorer le plan national de protection du littoral ;
- Délocaliser et/ou mettre aux normes des industries et activités polluantes incompatibles avec les zones d'habitations ;

Littoral

La côte de Nouakchott se présente, de la mer vers l'intérieur, comme suit :

- Un cordon littoral relativement étroit, faiblement végétalisé, d'une largeur moyenne de 150 m, pour une hauteur moyenne de 6 m, constituant la seule protection de la ville contre les

risques d'inondation à partir de la mer ;

- Une vaste dépression inondable dont l'altitude varie localement entre -1 m et 4 m ;
- De grands cordons dunaires continentaux ;

L'extrême fragilité du cordon littoral qui protège la ville de la mer, l'exploitation effrénée des ressources et l'aménagement d'infrastructures inadaptées, ont rendu le cordon littoral très vulnérable et expose ainsi la ville à un risque élevé de submersion.

Mesures préventives et correctives pour la limitation des risques

- Créer une Haute Autorité du Littoral, rendant compte directement au Chef de l'État, ayant pour mission exclusive l'aménagement et la protection du littoral mauritanien et jouissant d'une capacité d'action et d'un cadre réglementaire opérationnel. Elle aura en charge, entre autres, la mise en œuvre des actions de protection et de veille littorale proposées, ainsi que des Directives d'Aménagement du Littoral prévues dans le cadre du Plan directeur d'Aménagement du Littoral Mauritanien.
- Mettre en place un système adéquat d'assainissement des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales ou marines avec priorité aux secteurs inondables. La mise en place d'un tel système sera certes onéreuse, mais elle est à mettre en balance avec le coût de l'inaction et des pertes humaines et matérielles mentionnées plus haut.
- Réaliser des travaux de protection du cordon littoral et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement (respect de l'interdiction des prélèvements du sable, aménagement des accès à la plage, limitation du piétinement de la dune, surveillance). Ces travaux se baseront essentiellement sur des techniques biologiques (végétalisation) ou mécaniques (clayonnage) de fixation du cordon dunaire littoral et de colmatage des brèches. Un investissement initial de 2 millions d'euros a été estimé pour un tel programme.
- Maîtriser l'occupation du sol à travers une interdiction de l'urbanisation dans les zones sensibles (cordon littoral et zones inondables de Nouakchott). Des mesures de relocalisation de certaines zones des quartiers les plus vulnérables seraient indispensables.

- Optimiser une solution pour la sauvegarde du Port de l’Amitié qui tient compte des risques élevés d’inondation au sud de celui-ci. Une telle solution devrait être mise en place avant que toutes réalisations d’autres travaux perturbant l’équilibre hydro sédimentaire ne soient effectués en complément des ouvrages existants. Une solution du type bi passing du sable accumulé est recommandable dans le cas du Port de l’Amitié. Elle permet à la fois de réduire l’ensablement au nord de l’ouvrage et l’érosion au sud de celui-ci. Le coût d’une telle opération a été évalué entre 20 à 60 millions d’euros selon que le matériel acquis sera neuf ou d’occasion.
- Actualiser et mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, un programme national de gestion des catastrophes naturelles. Celui-ci inclura, en plus du renforcement substantiel des services de protection civile, la préparation et l’activation d’un plan ORSEC, la mise en place de systèmes d’alertes précoces et une large campagne d’information et de formation des populations pour les préparer à réagir en cas d’inondations ou d’intrusion de l’eau de mer.

Gestions des déchets

- La loi sur la gestion des déchets sera du ressort de la région.
- Mise en place de décharges, des centres de tri, de plateforme de compostage des déchets

D/ Capital humain et qualité de vie



Santé

Notre pays est encore un désert médical. Nous ne sommes pas fiers de nos services d'urgence. Et pourtant les professionnels de la santé sont exceptionnellement dévoués. Nous devons mieux les motiver et les inciter à tirer le meilleur parti de leurs performances. Il y va de notre santé. Les Mauritaniens doivent bénéficier de bonnes conditions de santé, ce qui aura un impact positif sur la productivité, l'espérance de vie et donc sur l'équilibre de la nation.

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Renforcer les infrastructures de santé et garantir l'accès aux soins de base ;
- Mettre en place des programmes de prévention des maladies et de promotion de la santé;
- Encourager la recherche médicale et le développement de l'industrie pharmaceutique locale ;
- Renforcer les infrastructures de santé, y compris la construction d'hôpitaux, la formation de personnel médical et la fourniture de médicaments et d'équipements médicaux de base;
- Sensibiliser aux questions de santé publique telles que la vaccination, l'hygiène et la prévention des maladies ;
- Promouvoir les mutuelles de santé et l'assurance maladie pour atteindre une couverture médicale optimale ;
- Promouvoir la mobilisation et l'engagement communautaire pour faire adopter des comportements sains afin d'éviter et/ou de réduire l'apparition de maladies chroniques ;
- Améliorer la gestion des services d'urgences, encourager la formation de spécialistes, en particulier les urgentistes ;
- Augmenter le pourcentage du budget national consacré à la santé ;
- Améliorer l'équité dans l'accès aux soins ;
- Améliorer la performance des travailleurs de la santé ;
- Renforcer les services de santé de base pour assurer une large couverture des populations rurales ;
- Favoriser la prévention et la promotion de la santé ;
- Mettre en place une politique du médicament ;
- Mettre en place progressivement l'assurance maladie universelle en la faisant financer par l'état, les partenaires publics/ privés, les cotisations sociales des salariés en établissant pour chaque Mauritanien un Numéro d'identification sanitaire ;

Éducation

Le constat sur la crise de l'école mauritanienne est général au regard du bilan catastrophique sur le plan de la formation mais aussi des résultats aberrants du baccalauréat depuis plus de dix ans. Le droit à l'éducation est un principe universel. Toutes les institutions nationales, publiques ou privées ont le devoir d'alphabétiser leurs membres dans le cadre de l'effort national, public ou privé, mais aussi d'exercer ce devoir dans l'une des langues nationales ». Par conséquent, nous devons doter les citoyens mauritaniens des connaissances utiles à leur insertion dans le monde du travail, à leur épanouissement au sein de leur famille et de la communauté, et à leur participation à la construction d'UNE MAURITANIE prospère.

" La cause profonde de la plupart de nos problèmes en Mauritanie est le manque d'éducation. Donc, si on veut aller vers un développement réel, l'éducation doit être priorisée ".

Aujourd'hui, pour avoir une école républicaine digne, il faut absolument augmenter le budget de l'éducation pour permettre un enseignement gratuit et de qualité pour tous en formant des enseignants et des professeurs. C'est la demande principale de la société civile et de tous les parents d'élèves ... Car la gratuité de l'école est loin d'être effective en Mauritanie : les ménages mauritaniens financent l'éducation à hauteur de 50 % de leurs budgets. La qualité de l'enseignement, elle aussi, fait défaut puisque 65% des professeurs sont sans diplôme.

Comment les jeunes peuvent-ils réussir à l'école républicaine ?

Ce secteur ne semble pas avoir été une priorité pour les autorités mauritaniennes depuis des années. Le budget alloué à l'éducation ne cesse de diminuer et représente aujourd'hui le plus faible de tous les ministères !

On ne peut pas tout mettre sur le compte de la pauvreté !

Pour une nouvelle politique éducative

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous ;
- Investir dans les infrastructures éducatives et la formation des enseignants ;
- Favoriser l'éducation numérique pour préparer la jeunesse aux défis technologiques ;
- Refléter notre diversité culturelle à travers le contenu des programmes d'éducation et nos manuels scolaires ;
- Enseigner les langues nationales dès le primaire sur l'ensemble du territoire national ;
- Dispenser à l'ensemble des élèves une éducation civique, morale et religieuse ;
- Assurer une éducation fonctionnelle et professionnelle aux adultes dans la langue nationale officielle de leur choix ;
- Organiser les états généraux de l'éducation et la formation orientée vers plus de justice et d'équité afin que chaque enfant puisse bénéficier des mêmes opportunités ;
- Créer un conseil supérieur de l'éducation présidé par le Président de la République ;
- Valoriser la fonction d'enseignant et réduire les délais de gestion des carrières et de paiements des rappels ;
- Élaborer une politique de construction, d'entretien et d'équipement des établissements scolaires en adéquation avec la Nouvelle Carte scolaire et universitaire, dans l'objectif de moderniser et d'améliorer les conditions de travail des élèves et du corps enseignant et d'atteindre la scolarisation universelle ;
- Implanter au niveau des différents échelons territoriaux des centres d'apprentissage et de formation et de mettre en cohérence l'enseignement qualifiant aux besoins nouveaux du marché de l'emploi (Passerelles vers la formation professionnelle au primaire, au moyen et au secondaire) ;
- Réhabiliter le métier d'enseignant ;
- Réhabiliter les écoles de l'état ;
- Évaluer systématiquement et périodiquement l'ensemble du corps enseignant du primaire au supérieur ;
- Avoir des universités tournées vers un enseignement de qualité et plus professionnalisant;
- Limitez les classes à une moyenne de 40 élèves au plus ;
- Introduire des uniformes en vert et jaune à tous les élèves du primaire au moins ;

- Commencer chaque cours par 30 minutes d'exercice physique et 30 minutes d'éducation civique ;
- Mettre à la disposition de chaque élève un kit didactique complet à un prix raisonnable payé par les parents et subventionné par l'état ;
- Doubler les salaires des enseignants et conditionner leur promotion sur la base de leurs résultats après 5 ans ;
- Multiplier les inspections, contrôles et recyclages ;
- Réformer des écoles privées et les limiter en fonction de la qualité de leurs infrastructures et des enseignants permanents disponibles ;
- Sanctionner et récompenser les enseignants méritants ;
- Planifier des colonies de vacances par brassage des composantes et des régions ;
- Favoriser les apprenants à connaître obligatoirement la langue officielle (arabe) plus une des 3 autres langues nationales plus le français et l'anglais ;
- Assainir les faux diplômes à l'université ;
- Redéfinir le rôle des écoles maternelles qui seront obligatoires et se limiteront à dispenser les rudiments de la lecture et du calcul ;
- Accompagner les élèves dès la première année du primaire en fournissant aide et assistance (fournitures et manuels scolaires) ;
- Rendre obligatoire l'apprentissage d'une langue nationale autre que la langue maternelle.
- Allouer une indemnité mensuelle à chaque famille dont le fils est assidu aux cours ;
- Rendre l'éducation gratuite jusqu'à 25 ans ;

Pour garantir une continuité dans l'éducation et pallier le manque d'enseignants et de professeurs dans les prochaines rentrées scolaires dans notre pays,

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Collecter des données : le gouvernement devrait commencer par collecter des données sur le nombre d'enseignants et d'instituteurs qui quittent le pays chaque année pour

émigrer. Cela permettrait d'avoir une vision claire sur la situation et de comprendre l'ampleur du problème ;

- Améliorer les conditions de travail : Il est important d'identifier les raisons qui poussent les enseignants à partir en immigration. Cela peut inclure des problèmes liés aux conditions de travail, aux salaires, à la formation ou à d'autres facteurs. En améliorant les conditions de travail, le gouvernement pourrait encourager les enseignants à rester dans leur pays ;
- Investir dans la formation et la reconversion professionnelle : le gouvernement devrait investir dans la formation et la reconversion professionnelle afin de préparer de nouveaux enseignants à prendre la relève. Cela peut inclure des programmes de formation accélérée, des bourses d'études pour les étudiants intéressés par l'enseignement, ou encore des incitations financières pour attirer de nouveaux enseignants ;
- Encourager les enseignants retraités à revenir : le gouvernement pourrait mettre en place des incitations pour encourager les enseignants retraités à revenir à l'enseignement, même de manière temporaire. Cela permettrait de pourvoir les postes vacants en attendant de former de nouveaux enseignants ;
- Favoriser le recrutement international : le gouvernement peut également envisager de recruter des enseignants à l'étranger pour pourvoir les postes vacants. Cela nécessiterait de simplifier les procédures administratives et d'assurer leur intégration réussie dans le système éducatif de notre pays rapidement ;
- Mettre en place un suivi continu : une fois les mesures mises en place, le gouvernement devrait assurer un suivi continu pour évaluer leur efficacité et apporter les ajustements nécessaires. Cela permettrait de s'adapter aux éventuelles évolutions de la situation et de garantir la continuité de l'éducation ;
- Anticiper la perte des enseignants partis en immigration, essentiel pour assurer un système éducatif robuste et de qualité. En prenant des mesures proactives, le gouvernement peut prévenir les problèmes liés au manque d'enseignants et garantir une éducation de qualité pour tous les élèves mauritaniens pour les générations futures ;
- Organiser des cours de rattrapage et des sessions de préparation aux diplômes nationaux pour les plus démunis et les plus faibles aux frais de l'état ;
- Réintroduire les cantines scolaires dans toutes les écoles primaires ;

- Restaurer les internats dans l'enseignement secondaire ;
- Instauration des prix conséquents pour les meilleurs élèves, parents d'élève et enseignants ;
- Impliquer réellement les parents d'élèves et la société civile ;

LOGEMENT :

Promouvoir le logement social

- Établir une nouvelle politique urbaine ;
- Encourager les banques à financer les plans immobiliers des entreprises du secteur avec des contrats plans à conclure, soit avec les communes ou l'état, en particulier pour les logements sociaux ;
- Définir des objectifs chiffrés de construction de logement social pour Nouakchott et chaque capitale régionale avec la construction annuelle de 100 000 logements sociaux.
- Exonérer les taxes pour les bailleurs privés sur le ciment et le fer

Construction de logements sociaux

Plusieurs options :

- On mettra en concurrence les constructeurs internationaux (turcs, chinois, européens) pour la réalisation de programmes immobiliers et on négociera dans la transparence....
- L'état met à disposition des terrains aux entreprises nationales qui construisent les logements sociaux. Ces dernières emprunteront auprès des banques à des taux préférentiels et construisent les logements sociaux. On les exonère de charges sociales et l'état attribue aux démunis qui payeront un loyer très modeste sur 30 ans voire plus.
- L'état construit lui-même ... vu le niveau de notre endettement, nous attendrons d'assainir la situation en reprenant tous les biens spoliés par les fonctionnaires indécents puis on construira et on redistribuera.
- La solution la plus probable sera réservée à une partie de la rente gazière : 5 % qui sera réservée au logement social. Les sociétés construiront et c'est toujours l'état qui

distribuera pour éviter que ce soit les mêmes qui en profitent (nous connaissons tous comment sont terminés les projets SOCOGIM).

Culture

L'art et la culture sont le socle de notre identité et aussi de l'influence mauritanienne dans le monde. Plus que jamais, ils constituent l'ultime rempart contre la barbarie qui nous frappe, mais aussi contre la précarité de nos territoires les plus touchés par la pauvreté. Les mutations qui s'opèrent partout dans le monde font que la Mauritanie est confrontée au défi de la mondialisation, induisant malheureusement l'abandon progressif de nos valeurs culturelles essentielles pour la cohésion nationale, le développement du tourisme, les activités artisanales.

Pour réhabiliter et tirer le maximum de profit de notre riche patrimoine culturel, la définition et la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de promotion des biens et produits culturels se posent avec acuité et urgence pour la Mauritanie

Moi Biram DAH ABEID, Président de la République, je m'engage à :

- Valoriser le patrimoine culturel national ;
- Construire dans chaque capitale régionale un Palais de la Culture afin d'offrir un cadre de rencontre des acteurs culturels et d'organiser des événements culturels ;
- Appuyer l'organisation régulière de manifestations culturelles et intellectuelles sur tout le territoire national ;
- Élaborer et soutenir les agendas culturels régionaux et départementaux ;

Sport

Le sport est une activité dont les enjeux dépassent le seul effort physique. Son importance est de plusieurs ordres. D'abord, c'est une activité qui permet à l'être humain de se maintenir dans un bon état de santé physique ou mentale. Ensuite, le sport est une activité de divertissement. Avec sa contribution dans l'épanouissement de notre société, le sport est

aussi perçu comme une solution à la misère, car, en s'inspirant du parcours de sportifs issus de quartiers précaires et qui par leur talent et leur courage deviennent des stars planétaires, notre jeunesse garde l'espoir d'un futur radieux.

Le sport est un élément important de brassage des cultures, des races, des ethnies tant dans la pratique du jeu, que dans l'union sacrée et nationale autour d'une victoire sportive. Enfin, le sport revêt un enjeu à la fois économique et diplomatique, étant une vitrine pour la Mauritanie.

E/ lutte contre la pauvreté

La pauvreté récurrente de la population, alors que des ressources importantes sont allouées à des dépenses telles que les voyages officiels (avec d'importantes délégations transportées, logées, nourries et payées aux frais du contribuable), dont les justifications défient souvent toute rationalité. Tout cela témoigne du décalage tragique entre les dirigeants du pays et les priorités d'un peuple qui attend avant tout que l'on réponde à ses besoins fondamentaux et vitaux. Ces besoins sont connus : l'éducation pour tous, une vie décente pour tous, des emplois surtout pour les jeunes, de l'électricité en continu accessible à tous, de l'eau potable pour tous, un toit décent et non inondé, l'accès aux soins médicaux pour tous, surtout pour les femmes qui meurent tragiquement chaque jour en couches et pour les enfants qui périssent quotidiennement de la malaria, l'accès pour tous à une éducation décente et à un système d'infrastructures performant, de base et non de luxe, car les Mauritaniens, pour peu qu'ils soient consultés, auraient presque unanimement préféré l'achèvement ou la réhabilitation de toutes les grandes infrastructures routières pour désenclaver les régions, ou la construction de grandes routes et de pistes de production pour permettre l'écoulement des récoltes.

Moi Biram DAH ABEID , Président de la République, je m'engage à :

- Instaurer le revenu minimum universel : le revenu minimum universel (RMU) est une proposition de politique sociale qui garantirait à chaque individu, quelle que soit sa situation économique, un revenu de base. L'idée est de fournir à tous les citoyens un montant d'argent régulier, sans condition ni obligation, pour subvenir à leurs besoins

fondamentaux tels que la nourriture, le logement et les vêtements. Cette proposition suscite des débats animés, avec des partisans argumentant qu'elle pourrait réduire la pauvreté, favoriser l'entrepreneuriat et fournir une sécurité financière à tous, tandis que ses détracteurs soulignent des préoccupations concernant les coûts financiers, les effets sur la motivation au travail et les implications pour le système de protection sociale existant. Des expériences pilotes et des études sont en cours dans plusieurs pays pour évaluer les implications et les impacts potentiels d'un revenu minimum universel ;

- Sensibiliser et prévenir : mettre en place des campagnes de sensibilisation dans les régions les plus touchées afin d'informer les communautés sur les problèmes auxquels les personnes vulnérables sont confrontées et les ressources disponibles pour les aider.
- Favoriser l'accès à l'éducation : développer des programmes d'éducation spécifiques pour les enfants issus de milieux défavorisés, en veillant à ce qu'ils aient accès à une éducation de qualité et à des ressources pédagogiques adéquates ;
- Favoriser l'Accès à la santé : améliorer l'accès aux soins de santé de base en renforçant les infrastructures de santé dans les régions les plus démunies, en fournissant des médicaments essentiels et en formant le personnel médical local ;
- Lutter contre la pauvreté : mettre en place des programmes de microcrédit et d'entrepreneuriat pour permettre aux personnes vulnérables de développer leurs compétences et de générer des revenus durables ;
- Mettre en place une assistance alimentaire : établir des programmes d'aide alimentaire pour les personnes les plus démunies, en collaboration avec des organisations humanitaires locales et internationales ;
- Protéger des droits : renforcer les mécanismes de protection des droits des personnes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes à mobilité réduite, en mettant en place des systèmes de prévention et de signalement des abus ;
- Favoriser l'Insertion sociale : mettre en place des programmes visant à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes vulnérables, en leur offrant des opportunités de formation et d'emploi ;
- Renforcer des capacités : former les acteurs locaux et les institutions gouvernementales sur les questions liées aux personnes vulnérables, afin de renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces ;

Ces mesures pourraient constituer une base solide pour un plan Marchal visant à aider les personnes vulnérables en Mauritanie. Toutefois, il est important de prendre en compte les spécificités de la situation locale et de collaborer avec les acteurs concernés, telles que les organisations non gouvernementales, les agences gouvernementales et les communautés locales, afin de s'assurer de l'efficacité et de l'impact de ces interventions.

Le financement de nos engagements :

Nous allons financer tous nos engagements par la bonne gestion du budget de l'Etat, les revenus de l'exploitation de nos ressources naturelles : les mines qui ont rapporté 128 millions de dollars cette année, les hydrocarbures, le poisson, les recettes fiscales des grandes entreprises qui aujourd'hui ne paient pas d'impôts. Comme tout pays normal, et sans parler du fait qu'avec une bonne gestion financière, notre capacité d'endettement ne sera plus limitée par le FMI, comme c'est le cas actuellement après 10 ans de dictature triomphante. Les exemples du Ghana et du Rwanda prouvent que ce n'est qu'une question de volonté politique. Nous allons nous donner les moyens de nos ambitions.

F/ Bilan de GHAZOUANI

En Mauritanie, 2,3 millions de personnes, soit 56,9% de la population ou encore six personnes sur dix, vivent en situation de pauvreté chronique et multidimensionnelle. Ce type de pauvreté prend en compte des critères en matière d'éducation, de santé, de conditions de vie et d'emploi. Les zones rurales sont des poches de pauvreté qui devraient requérir davantage l'attention des pouvoirs publics, car près de huit personnes sur dix, soit (77,1 %) vivent dans la pauvreté multidimensionnelle. En d'autres termes, 771 personnes sur 1000 vivants dans nos campagnes et en dehors des centres urbains sont pauvres ou extrêmement pauvres, un diagnostic édifiant sur l'échec des pouvoirs publics à enrayer ce fléau.

Ces statistiques font froid dans le dos. A mon avis, notre Président et son gouvernement ne devraient plus avoir à dormir la nuit à l'idée insoutenable que près de 80% des habitants de nos campagnes ne mangent pas à leur faim, ne bénéficient pas de soins médicaux adéquats, n'ont pas accès à l'eau potable et dont les enfants ne vont pas à l'école ou, même s'ils y vont, sont condamnés à abandonner le système scolaire. Je voudrais donc poser les questions

suyvantes : Nos dirigeants actuels sont-ils conscients de la réalité de ces récentes statistiques de l'UNICEF en 2023 ? Peut-on parler d'un mandat présidentiel réussi quand on traîne cette triste évidence qui confine plus de la majorité de nos populations dans la pauvreté voire dans l'extrême pauvreté ?

Pourtant Ghazouani avait promis :

« qu'il allait être le président de tous les Mauritanien, qu'il allait assurer la sécurité de tous les Mauritanien, qu'il allait permettre le développement de tous les Mauritanien, qu'il allait réconcilier tous les Mauritanien, qu'il allait respecter le pacte social qui le lie à tous les Mauritanien, qu'il allait représenter tous les Mauritanien, qu'il allait mettre fin à la gabegie, au pillage des ressources, à la corruption et à la mauvaise gestion du pays etc.... »

Comme dirait un ami, je n'ai plus d'encre et la liste est très longue.

Conclusion

L'engagement envers le bien-être des citoyens et le progrès du pays est au cœur de ma vision politique. En tant que candidat à la présidence, je m'engage à :

- Assurer la justice sociale : Je travaillerai pour réduire les inégalités économiques et sociales en mettant en place des politiques favorisant l'accès équitable aux opportunités et aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et le logement ;
- Promouvoir la prospérité économique : Je mettrai en place des politiques économiques responsables visant à stimuler la croissance économique, encourager l'entrepreneuriat, créer des emplois décents et soutenir les petites et moyennes entreprises ;
- Renforcer les systèmes de santé et d'éducation : Je veillerai à ce que chaque citoyen ait accès à des services de santé de qualité et à une éducation adaptée à ses besoins, en investissant dans la formation des professionnels de la santé et des enseignants, ainsi que dans la modernisation des infrastructures ;
- Protéger l'environnement : Je m'engage à lutter contre le changement climatique et à protéger notre environnement naturel en promouvant les énergies renouvelables, en encourageant la gestion durable des ressources naturelles et en adoptant des politiques de préservation de la biodiversité ;

- Garantir la sécurité et la stabilité : Je travaillerai pour renforcer les institutions de sécurité et lutter contre toutes les formes de violence, de criminalité et de terrorisme, afin d'assurer la sécurité et la stabilité pour tous les citoyens ;

Ensemble, avec le soutien et la participation de tous les citoyens, nous pouvons construire un avenir meilleur, plus juste et plus prospère pour notre pays.

Je lance un appel vibrant à l'unité et à la mobilisation de tous les acteurs, quels que soient leurs horizons politiques, ethniques, religieux ou sociaux, pour travailler ensemble à la construction d'un avenir meilleur pour notre nation.

Nous appartenons à un monde marqué par la diversité, la solidarité et la collaboration, nos meilleures armes pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. En nous unissant, nous pouvons surmonter les divisions qui entravent notre progression et transformer nos différences en une source de richesse et de force.

Je vous invite à mettre de côté nos différents et à nous rassembler autour de nos valeurs communes : la liberté, la justice, la dignité humaine et le respect mutuel. Ensemble, nous pouvons bâtir un pays où chaque individu a sa place et où chacun peut contribuer à la construction d'une société plus juste et plus prospère.

Que ce soit dans les urnes, dans les institutions publiques, dans la société civile ou dans le secteur privé, chacun de nous a un rôle à jouer dans la construction de notre avenir. Engageons-nous ensemble dans cette noble entreprise, avec détermination et espoir, pour léguer à nos enfants un monde meilleur que celui que nous avons reçu.

Ensemble, nous pouvons réaliser l'impossible et ouvrir la voie à un avenir radieux pour notre pays.

BIRAM 2024

